

Honoré de Balzac affirmait : «**Notre conscience est un juge infallible quand nous ne l'avons pas encore assassinée** ». Vous commenterez et discuterez cette affirmation. Votre travail sera structuré en II ou III parties.

Vous rédigez intégralement introduction, transition(s) et conclusion.

Pour le reste, je ne demande qu'un **plan détaillé** (Les titres des grandes parties et des sous-parties du plan seront clairement indiqués et au moins un exemple (personnel ou vu en classe) sera indiqué pour chaque argument.

Si vous préférez, vous pouvez rédiger tout le travail et serez alors noté sur 22 points (à condition de finir dans le temps imparti et de ne pas ajouter trop d'erreurs de langue!)

Honoré de Balzac affirmait : «**Notre conscience est un juge infallible quand nous ne l'avons pas encore assassinée** ». Vous commenterez et discuterez cette affirmation. Votre travail sera structuré en II ou III parties.

Vous rédigez intégralement introduction, transition(s) et conclusion.

Pour le reste, je ne demande qu'un **plan détaillé** (Les titres des grandes parties et des sous-parties du plan seront clairement indiqués et au moins un exemple (personnel ou vu en classe) sera indiqué pour chaque argument.

Si vous préférez, vous pouvez rédiger tout le travail et serez alors noté sur 22 points (à condition de finir dans le temps imparti et de ne pas ajouter trop d'erreurs de langue!)

Honoré de Balzac affirmait : «**Notre conscience est un juge infallible quand nous ne l'avons pas encore assassinée** ». Vous commenterez et discuterez cette affirmation. Votre travail sera structuré en II ou III parties.

Vous rédigez intégralement introduction, transition(s) et conclusion.

Pour le reste, je ne demande qu'un **plan détaillé** (Les titres des grandes parties et des sous-parties du plan seront clairement indiqués et au moins un exemple (personnel ou vu en classe) sera indiqué pour chaque argument.

Si vous préférez, vous pouvez rédiger tout le travail et serez alors noté sur 22 points (à condition de finir dans le temps imparti et de ne pas ajouter trop d'erreurs de langue!)

Honoré de Balzac affirmait : «**Notre conscience est un juge infallible quand nous ne l'avons pas encore assassinée** ». Vous commenterez et discuterez cette affirmation. Votre travail sera structuré en II ou III parties.

Vous rédigez intégralement introduction, transition(s) et conclusion.

Pour le reste, je ne demande qu'un **plan détaillé** (Les titres des grandes parties et des sous-parties du plan seront clairement indiqués et au moins un exemple (personnel ou vu en classe) sera indiqué pour chaque argument.

Si vous préférez, vous pouvez rédiger tout le travail et serez alors noté sur 22 points (à condition de finir dans le temps imparti et de ne pas ajouter trop d'erreurs de langue!)

Honoré de Balzac affirmait : «**Notre conscience est un juge infallible quand nous ne l'avons pas encore assassinée** ». Vous commenterez et discuterez cette affirmation. Votre travail sera structuré en II ou III parties.

Vous rédigez intégralement introduction, transition(s) et conclusion.

Pour le reste, je ne demande qu'un **plan détaillé** (Les titres des grandes parties et des sous-parties du plan seront clairement indiqués et au moins un exemple (personnel ou vu en classe) sera indiqué pour chaque argument.

Si vous préférez, vous pouvez rédiger tout le travail et serez alors noté sur 22 points (à condition de finir dans le temps imparti et de ne pas ajouter trop d'erreurs de langue!)

Honoré de Balzac affirmait : «**Notre conscience est un juge infaillible quand nous ne l'avons pas encore assassinée** ».

Vous commenterez et discuterez cette affirmation. Votre travail sera structuré en II ou III parties. **Vous rédigez intégralement introduction, transition(s) et conclusion.** Pour le reste, je ne demande qu'un **plan détaillé** : Les titres des grandes parties et des sous-parties du plan seront clairement indiqués et au moins un exemple (personnel ou vu en classe) sera indiqué pour chaque argument. Si vous préférez, vous pouvez tout rédiger et serez alors noté(e) sur 22 points (à condition de finir dans le temps imparti et de ne pas ajouter trop d'erreurs de langue!).

NB. Des copies d'étudiants sont à votre disposition sur Prepabellevue (Laura, Paul)
Proposition de corrigé : Mme Lachaume

[**INTRODUCTION** inspirée de celle de Sofia] [*accroche*] La conscience est souvent perçue comme une **petite voix intérieure** qui nous guide et nous aide à **distinguer le bien du mal**. Tel un juge, elle tranche pour approuver ou condamner nos choix. [*rappel du sujet*] C'est ainsi qu'Honoré de Balzac écrit : "Notre conscience est un juge infaillible quand nous ne l'avons pas encore assassinée". [*Analyse*] Par cette formule, il suggère que la conscience est permanente et fiable tant qu'elle reste vivace, mais qu'elle peut être **anéantie**, peut-être par notre refus de l'écouter ou par des influences extérieures. "Assassinée" est ici une **métaphore** qui connote la grande violence, voire la **préméditation**, rendant l'homme **coupable**, voire **criminel**, de ne pas suivre sa conscience, et préparant la voie aux pires **forfaits**. Mais la conscience, comme un juge, préparerait des **châtiments** : on peut penser au **remords**, au sentiment de **culpabilité**. [*Mise en évidence des enjeux*]. Cette vision, bien qu'inspirante, invite à réfléchir : la conscience est-elle un **garant** infaillible de la justice ou bien est-elle vulnérable aux erreurs et aux déviations ? Le "nous" susceptible d'assassiner la conscience est-il le même que celui désigné par "notre conscience" : chacun est-il **responsable** de sa propre conscience ou peut-il être **victime** de l'assassinat de sa conscience par le **groupe**, la société ?

[*Problématique*] : En d'autres termes, on se demandera si la conscience est vraiment inflexible et au jugement assuré tant qu'elle est vivace.

[*Annonce du plan*] : Nous verrons tout d'abord qu'en effet, une conscience vivante favorise le respect du bien, nous permettant de juger infailliblement. Puis nous étudierons les limites et les dérives possibles de cette vision : la conscience est cependant faillible ou sujette à l'influence d'autrui. Pour pallier ces imperfections, ne faut-il pas admettre l'importance de la loi juridique, tout en veillant à entretenir la vitalité de la conscience ?

Plan détaillé :

I - Une conscience vivante favorise le respect du bien.

1-L'homme est doté d'une faculté morale universelle à même de distinguer le bien du mal, un **tribunal** intérieur qui guide ses actions. Cette **boussole** morale est essentielle. Ce guide universel permet de mener vers des actions justes.

ex : figures de Résistants. Antigone (Sophocle ou Anouilh, luttant contre ce qui est **légal** pour accomplir ce qui est **légitime**).

ex : pensée de Rousseau : l'homme est naturellement bon.

2- La conscience est bien un juge : Le regret et la honte, comme sentiments d'auto-flagellation générés par la conscience vivante, nous dissuadent de perpétrer l'injustice. Comme un juge, elle nous **châtie**. C'est particulièrement vrai dans l'expérience du **remords**, du malaise avant de commettre l'injustice

ex : enfant gêné de mentir pour éviter une punition alors qu'il doit dire la vérité.

ex : Raskolnikov se croyait autorisé à tuer mais sa conscience était simplement négligée, elle refait surface sous forme de remords au point qu'il va se dénoncer (*Crime et châtement*, Dostoïevski, XIXe s).

ex : *idem* pour Rousseau suite au vol du ruban et à l'accusation de Manon (*Les Confessions*, XVIIIe s)

3- Si cela ne fonctionne plus, c'est que nous avons étouffé sa voix (hypothèse que chacun est responsable de sa conscience). La conscience peut se taire, on parle alors d'une conscience morte.

ex : Rastignac dans *Le Père Goriot* de Balzac montre que l'ambition sociale peut éloigner de ses valeurs morales. Le personnage, influencé par des figures comme Vautrin (cupide et avide de pouvoir) est confronté à des dilemmes éthiques qui le poussent à trahir sa conscience, ce qui montre que la pureté morale peut être "assassinée" comme le souligne Balzac.

Transition [de Paul] : On peut ainsi faire confiance à la conscience pour régir notre vie, sauf si nos passions et ambitions corrompent une conscience initialement pure. Mais n'est-elle pas également mise à l'épreuve par des pressions extérieures, qu'elles soient sociales ou juridiques ?

II- Limites et dérives : faillibilité de la conscience

1- En réalité la conscience individuelle est faillible. Le juge de la conscience peut s'opposer au juge des hommes. La loi peut nous paraître inique, ce qui nous incite à la transgresser. Le problème est que l'individu peut alors se soustraire à ses devoirs de citoyen en invoquant l'objection de conscience : il privilégie ses convictions personnelles, sa justice aux lois de la communauté. L'individu devient ainsi hors la loi et menace la stabilité de la société.

ex : cas limite du **fanatique, criminel** en raison de sa prétendue conscience.

2. Comme nous le sentons, nous écoutons en fait la voix de la société

ex : la fable platonicienne de l'anneau de Gygès, preuve que nous n'avons de conscience que face au regard des autres et que **l'impunité** nous enlève tout **scrupule, anesthésiant** la conscience.

3. mais celle-ci peut aussi être la responsable de l'assassinat de notre conscience (il y a des groupes où il est plus difficile de maintenir sa conscience vivante)

ex : Macbeth qui écoute sa femme pour assassiner beaucoup de monde (pièce éponyme, Shakespeare, XVIIe). Rongé par la culpabilité après l'assassinat de Duncan, il écoute tout de même sa femme ce qui affaiblit de plus en plus sa conscience.

ex : pression sociale film *A Few Good Men* : culture de loyauté qui met en péril la justice (Julie)

Donc la conscience est peu digne de confiance, seule une loi stricte et impersonnelle peut garantir la justice.

Transition : Le chaos guette ainsi la société quand les règles morales individuelles priment sur la loi, mais la vision des autres qui nous influencent n'est pas toujours saine et peut assassiner ce "juge" en nous. Il paraît donc plus sûr de fonder nos comportements sur des lois consensuelles objectives et impersonnelles.

III- La référence première du groupe doit donc être la loi en tant que consensus social, car elle présente plus de garantie et moins de subjectivité.

1- Le problème est que la conscience est trop variable car elle demande à être éduquée même si elle a une base innée

La conscience est l'objet d'influences et déterminations multiples; elle change suivant les cycles d'évolution de l'individu, elle connaît ainsi des phases de minorité et de maturité: ce qui paraît juste aujourd'hui peut ne plus l'être demain pour tel individu.

Ex : Jean Valjean n'entend absolument pas la voix de sa conscience quand il pose instinctivement le pied sur la pièce de monnaie de Petit-Gervais. Il est dans un **réflexe** lié à sa pauvreté (il n'est pas conscient qu'il a des couverts et des chandeliers en argent). *Les Misérables*, Hugo, XIXe s. En revanche méditer l'attitude de Mgr Bienvenu à son égard va faire **mûrir** sa conscience ensuite.

Ex: même Rousseau qui se dit naturellement bon commet ce vol de ruban sans aucune influence extérieure !

2- La loi, par contre, se veut universelle et atemporelle.

Le droit à la différence de la morale ne se fonde pas sur des critères éthiques mais sur des textes juridiques pour juger de façon impartiale et objective les comportements des individus. La justice agit comme une contrainte sur les individus qui s'y soumettent, quelle que soit leur moralité et malgré les tendances destructrices et égoïstes de certains individus.

ex : Kant considère que le droit est nécessaire pour maintenir l'ordre.

3. Mais il peut y avoir des lieux pour faire mûrir sa conscience, car la loi évolue en fonction des citoyens qui la votent et l'objection de conscience mérite d'exister

ex : Les cours de Français-Philo ! :-)) On réfléchit sur des cas fictifs, lecture **personnelle** complétée de discussions **communes**

En définitive, on peut admettre que notre conscience, lorsqu'elle est préservée, est un juge infaillible qui nous guide dans nos décisions morales. Cependant, cette voix intérieure peut parler de travers ou être biaisée par le groupe. Il faut donc prendre en compte la loi et veiller à la rendre sans cesse plus juste.